



Ecole Élémentaire Jean-Jacques Rousseau
31 route de Margency
95600 Eaubonne
<http://blog.ac-versailles.fr/elemjjrousseau>
01.34.28.11.46
0952102u@ac-versailles.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 2 mars 2017

Présents : **Parents :** Mme Antoniotti, Mme Breton, Mme Kianian, Mme Martinet, Mme Meunier, Mme Paula, Mme Florus / **Municipalité :** Mme Jacob, M. Beggard;
Enseignants : Mme Farnetti, Mme Gachignard, Mme Legrand, Mme Marie, Mme Marsoulaud, Mme Moreau, Mme Peis, Mme Redon, Mme Bruno, M. Claudé ;
Excusés : M. Guyot, Mme Vidal, Mme Bach, Mme Lopes, Mme Gobain, M. Rebuffel, Mme Veys, Mme Viene, Mme Kermaïdic

Compte rendu Conseil d'École 2 mars

Début : 18h45

VIE SCOLAIRE

- *Prévision effectifs rentrée 2017-2018* : ouverture de classe possible ? 270 sans les enfants de l'ULIS et 278 avec. Or le seuil d'ouverture est de 280 enfants sans ceux de l'ULIS. Nous continuons donc de surveiller les effectifs mais actuellement l'ouverture de classe n'est pas de mise.

- *Bilan des travaux des délégués de classes* : mise en place de réunions régulières. Cependant lors de la dernière réunion, il a été observé une diminution de l'investissement de la part des délégués. Ainsi pour les remobiliser, leur demande de carnaval a été acceptée et fixée au 31 mars 2017.

Les plus petits ont eu du mal à comprendre le rôle de délégués dans les premiers temps. Mais aujourd'hui ils réfléchissent tous ensemble au meilleur usage qu'ils pourraient faire des 100 euros alloués pour leur année ainsi qu'aux tracés de cours qu'ils vont proposer à la Municipalité.

- *Utilisation des fonds de la coopérative scolaire générale* : 5310,75 euros mais l'achat de matériels en vue de la mise en place d'expériences scientifiques (ampoules...) devrait commencer à amputer cette somme.

- *Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN)* : au préalable prévu en décembre, il est arrivé en janvier mais au vu de l'absence d'internet fut rempli et mis à disposition que pour les vacances de février. 2 classes n'ont néanmoins pas pu le remplir informatiquement mais seulement manuscritement suite à des soucis d'impression. Avantage : avoir accès aux dossiers de chaque élève quelque soit son école d'origine et ce tout le long de sa scolarité. Les élèves de l'ULIS intégrés dans chaque classe de leur niveau ne l'étaient pas dans la liste du LSUN mais n'avaient pas non plus de listes propres, l'école a donc dû créer sa propre liste.

- *Présence d'une EVS sur l'école* : Marina Azubiaga, nouvelle arrivée sur l'école, est une EVS administrative. Elle est présente 20h par semaine pour aider dans les classes ainsi que pour la gestion de la direction. L'équipe pédagogique salue sa présence et son efficacité.

- *Discussions avec la Mairie* :

Gardiens : ils sont maintenant appelés agents d'équipement et fonctionnent en binôme : pour nous, c'est école JJR et gymnase P. Nicolas. L'un travaille le matin à partir de 7h, l'autre l'après midi jusqu'à 23h, les soirs et week-end seront assurés par un agent d'astreinte. Ce mode de fonctionnement sera mis en place à partir du lundi 6 mars. En cas de question ou besoins de travaux, une demande peut être envoyée à la Direction des Sports et de l'Éducation. Les petits travaux resteront à la charge des agents d'équipements et les gros œuvres seront gérés par le service compétent de la Mairie (tel que la haie entre l'école et le gymnase dont l'entretien sera dorénavant effectué par le service espace vert). La liste répartissant les divers types de travaux sera donnée aux directeurs en fin de semaine 12

car ramassage scolaire : une réunion aura lieu à ce sujet le vendredi 3 mars au soir en mairie. La municipalité ne souhaite donc pas abordée cette question en conseil d'école.

Changement de ligne téléphonique : Alors qu'avant les vacances, l'école pouvait recevoir les appels mais non les émettre, à leur retour il n'y avait toujours pas de téléphone ni d'internet. De plus le numéro a été changé sans communication préalable suite au changement de prestataire décidé par la Municipalité. L'équipe enseignante et les parents déplorent un manque de communication de la Municipalité sur un sujet pourtant très important pour la sécurité des enfants. En effet, l'absence de contact entre l'école et les parents compliquent la gestion des urgences. De plus, pour des raisons de sécurité (appel d'urgence impossible), les ascenseurs ont été coupés rendant difficile l'accès aux classes pour les enfants d'ULIS ou autres enfants blessés.

La Mairie nous explique qu'elle avait décidé de passer d'Orange à SFR mais ces problèmes n'étaient pas sensés arriver. Elle est donc retournée chez Orange pour la résolution des anomalies. La Municipalité a fourni un portable à la direction de chaque école pour pallier à ces difficultés.

Coté école, la gêne était de ne pas connaître la date de fin des soucis mais l'information est d'ores et déjà communiquée dans le cahier de liaison des enfants. La connexion internet devrait revenir définitivement en semaine 11 et la fibre d'ici à la fin de l'année civile

Vote pour le temps scolaire : d'un commun accord, la municipalité, les parents et l'équipe pédagogique décident de ne pas prendre part au vote réclamé par l'Inspection Académique du fait du manque de temps pour permettre une concertation tant légitime entre les parents de l'école et entre la Municipalité, l'école et les parents. La mairie nous signale toutefois que le budget des NAP a été reconduit à l'identique pour cette année. On attend la mise en place par la Municipalité d'un conseil d'école d'extraordinaire.

Un nouvel exercice d'intrusion est prévu autour des vacances d'avril. Il aura lieu en 2 temps : se cacher puis se sauver et se cacher

PROJETS PEDAGOGIQUES

- *Études* : La question est posée étant donné le taux d'encadrement des études. La Municipalité explique qu'une des pistes de réflexion quant à la réforme sur les études qu'elle prévoit, est que les parents puissent choisir entre les deux types d'études, au sein d'une même école. Cette proposition n'est pas acceptable pour les parents car elle pourrait créer des différences entre les familles qui pourraient payer l'étude dirigée et celles qui ne le pourraient pas. Et elle ne l'est guère plus pour l'équipe pédagogique car elle compliquerait beaucoup l'organisation notamment en cas d'absence d'un encadrant (que faire si un enfant est prévu en étude dirigée mais sans encadrant, on le met en étude surveillée ?)

Les parents demandent de limiter les devoirs du mercredi pour le jeudi. En effet, étant donné l'absence d'étude le mercredi, il est difficile de demander à des enfants qui ont déjà fait leur journée (école et centre de loisirs) de se mettre à faire des devoirs à 18h45. Equipe pédagogique et parents arrivent à un compromis avec la présence de lecture ou de leçon sans devoirs écrits sauf s'ils sont donnés à l'avance.

- *Bilan du 1^{er} semestre d'APC* : Activité pédagogique complémentaire

179 prises en charge ont été faites depuis septembre les lundis, mardis ou mercredi midi ou soir. Le bilan est positif pour les parents, variable pour les enseignants en fonction des enfants

- *Salle informatique* : les enfants y font du traitement de texte, internet ne fonctionnant pas. Les enfants sont 2 à 3 par poste par manque de postes (2 à 3 postes systématiquement en panne), il est donc difficile d'y aller classe entière. Depuis l'arrivée de Mme Arzubiaga, il devient possible d'y aller en demi-classe, ce qui facilitera le travail des enfants.

- *L'installation d'un nouveau TNI* pour la 2^{ème} classe de CM2 n'a pas été budgétisé encore cette année, peut-être l'an prochain

- *Liaison GS/CP* : venue des GS en demi-classe pour une lecture prévue, reprise des lectures effectuées en GS par les CP, les CE2 présenteront leur spectacle de théâtre en maternelle, les GS sont venus pour la galette puis pour défiler dans l'école élémentaire lors du carnaval

- *Liaison CM2/Collège* : aucune date n'ont encore été fixée pour la rencontre défi ainsi que pour un contact avec le principal du collège. Les CM2 correspondent en anglais avec les 6èmes. L'équipe pédagogique est en train d'arrêter la liste des enfants susceptibles de passer en 6ème en septembre. Par la suite, elle communiquera l'adresse du collège de référence aux parents concernés. En mai, est prévue la visite du collège pour les enfants de CM2.

- *Classes autogérées* : Mme Redon a 1 enfant qui ne participera pas, M. Rebuffel 2 élèves. Sont prévus 4 parents accompagnateurs. L'équipe pédagogique n'a pas encore d'informations de la Municipalité en ce qui concerne les subventions. Il y a une étude d'état de financement des familles en cours. Les écoles vont recevoir ensuite leur subvention et rembourseront le trop perçu aux parents. Cette subvention concerne aussi les enfants de la classe ULIS. Pour les familles en difficultés, le CCAS peut participer.

- *Autres projets de classe* : patinoire sauf pour 2 classes suite à des soucis techniques, droit des enfants

Ecole et cinéma : les films sont vus et appréciés que ce soit par les enfants, les parents ou les enseignants

Musique : Sonia vient depuis 1 mois et fait répéter les enfants. La représentation aura lieu le 9 juin, salle NEFF

- *Salon du Livre* : projet d'écriture pour les classes de Mme Farnetti et de M. Claudé. Le vote pour le prix Coup de pouce et la visite des auteurs sont prévus dans toutes les classes. Malgré une importante mobilisation des parents pour le transport des auteurs une date reste en suspens le 20/03 à 16h30 de l'élémentaire à la gare : Mme Farnetti ou M. Claudé prendront l'auteur en charge

- *Projets sportifs* : jeux d'Eaubonne. Des problèmes de disponibilité de la salle Paul Nicolas persistent (4 séances sur 10 ont été supprimées). Devant le mécontentement des enseignants concernés et des parents, la Municipalité explique que la salle des fêtes est trop petite pour accueillir certaines manifestations d'où l'usage de Paul Nicolas.

- *Bilan des sorties éducatives faites et celles à venir*

Sortie effectuée : Versailles (CE1), musée air et aviation du Bourget (M Claudé et Mme Legrand), théâtre Guignols du Parc des Chanteraines (CP)

10/03 : exposition sur le thème du vent au château de Mézières (CM1)

24/04 : CM2 à ALBERT (Sommes) : musée sur la 1^{ère} guerre mondiale.

18/05 : CE2, CE1/CE2, les 2 CM1 et les 2 CP à Versailles.

Le budget car alloué à l'année est de 6550 euros

- *Festivités de fin d'année*

CE1 : musique à l'Orange Bleue avec les parents le 09/06

CE2 : théâtre (mythologie grecque) sur l'école avec les parents

Journée récréative sans les parents en juin

TEMPS PERISCOLAIRES

- *PAI, trousse de médicaments* : suite aux soucis rencontrés avec les trousse de PAI pendant les vacances de Noël, les parents ont été vigilants pour le mois de février (pas de problème) et rappellent qu'ils le seront systématiquement. La Municipalité informe qu'elle a rappelé le protocole aux référents mais que si les parents préfèrent, elle peut faire comme d'autres municipalités et exiger 3 trousse (école, garderie/centre du mercredi et centre de loisirs des vacances)

- *NAP* : sortie effective à 16h30 ou 16h20 ?

Les parents signalent qu'à plusieurs reprises les enfants d'élémentaire sont sortis à 16h20 et s'interrogent donc sur l'heure de fin. Ce à quoi la Municipalité répond que l'heure est bien 16h30 et qu'elle en rappellera la règle (les enfants quittent l'activité à 16h15, mettent les manteaux, récupèrent leur cartable et vont vers la sortie mais ne doivent en aucun cas sortir avant 16h30)

TRAVAUX ET SECURITE

- *Bancs* : pas budgétés pour l'instant mais c'est en réflexion, et seulement pour une petite quantité

Poubelles : elles sont commandées, elles seront installées d'ici à la fin de l'année scolaire

Buts de handball : le 1er est installé car la Mairie en avait 1 en stock, l'autre a été commandé

- *Changement de sonnerie et occultation des fenêtres budgétés* : une subvention de 220000 euros a été versée à la Mairie pour la mise en sécurité des école en lien avec le plan de Vigipirate : alarme, occultation des portes et fenêtres, mise en place d'un visiophone au portail. Travaux prévus dès que possible

- *Jeux dans la cour, traçage au sol* : la Mairie attend la liste décidée par les délégués de classe

Remplacement cabane : en cours de réflexion mais étant la seule école élémentaire à en demander une, cela semble peu probable. Nous rappelons alors la promesse de remplacement faite lors du retrait de la précédente. Réponse réservée jusqu'à la commission travaux du 31/03/17.

- *Rebouchage et couverture des racines des arbres* : les services compétents vont se mettre en contact avec M. Claudé pour une intervention au printemps.

- *Enlèvement des barrières présentes sur la pelouse de la cour* : retrait par la mairie au plus vite

L'équipe pédagogique a ajouté plusieurs points :

- *remplacement de la terre battue par de la pelouse* : ce sera possible mais à l'arrivée du printemps

- *possibilité de repeindre le préau avec les enfants* : rappel de l'APEJRR qu'un des 2 préaux avait été décoré par les élèves et qu'ils avaient obtenu un prix pour cette décoration. Cependant le deuxième reste à décorer. La Municipalité va voir quels matériels elle pourrait fournir pour rendre ce projet viable

- *Les enfants ULIS* qui viennent d'une autre commune paie 8 euros, tarif hors commune, pour la restauration. Le souci vient de l'impossibilité d'arriver à un accord entre les différentes communes concernées mais la Municipalité est en réflexion sur une grille tarifaire spéciale ULIS, celle-ci serait effective dès septembre 2017.

Fin : 21h

